

S. AMBROISE DE MILAN 340 – 397

Fêté le 7 décembre

PL 14-18

VIE

Les sources de sa vie : une *Vita*, ses œuvres, ses lettres (91), les écrivains contemporains (surtout S. Augustin), les historiens du V^e s. comme Théodoret de Cyr. Le premier biographe d'Ambroise est l'un de ses fidèles diacres, Paulin, qui mit sa vie par écrit 25 ans après sa mort à la demande de S. Augustin. Cette biographie est la principale source d'informations.

Ambroise naît à Trèves en 340 dans une illustre famille dont le père est préfet des Gaules. Il est le dernier d'une famille de trois enfants : Marcelline, vierge consacrée entre les mains du pape Libère en 353 ; Uranius Satyrus. Ambroise reçoit une éducation chrétienne avant d'être formé à Rome, après la mort de son père, pour une carrière administrative. Là-bas, on lui enseigne surtout la rhétorique et le droit.

À 30 ans, soit en 370, Ambroise devient consulaire, c'est-à-dire gouverneur de provinces, à Milan, qui était le lieu de résidence de l'Empereur d'Occident. Le préfet Probus qui l'envoie lui dit : « Va, conduis-toi non en juge, mais en évêque ». Milan se trouve être le théâtre de luttes entre catholiques et ariens. En 374, à la mort de l'évêque du lieu, Auxence, qui était arien, Ambroise intervient si bien pour apaiser les querelles concernant la succession qu'il est acclamé par le peuple alors qu'il n'est encore que catéchumène : « Ambroise, évêque » (*Vita* 6 ; cf. PDF 56, p 61)¹. Il tenta à plusieurs reprises de se soustraire à cette nomination². Après avoir reçu hâtivement le baptême (24 nov.), il est consacré le 7 décembre. Peu préparé à sa nouvelle mission, il se plonge avec ardeur dans l'étude des saintes Écritures qu'il commente en suivant l'exégèse allégorique d'Origène, et lit les auteurs chrétiens anciens et contemporains³. De ce fait, il va contribuer à faire connaître en Occident le grand alexandrin et à initier la méditation de la Parole de Dieu.

L'épiscopat d'Ambroise va être marqué par une lutte constante contre l'hérésie, le paganisme et la théologie politique :

L'hérésie

La lutte d'Ambroise contre l'arianisme est la grande affaire des 12 premières années de son épiscopat. En 386, après quelques journées insurrectionnelles à Milan, durant lesquelles Ambroise et son peuple défendent par la prière une église réclamée par les ariens, il parvient à l'emporter (cf. S. Augustin, *Confessions*, 9, 7).

Le paganisme

Ambroise eut à lutter contre l'aristocratie sénatoriale – dont il est issu – qui voulait faire rendre aux prêtres des anciens cultes et rétablir la statue de la déesse de la Victoire considérée comme symbole de l'alliance entre la religion et l'État. À deux reprises – sous Gratien en 382, sous Valentinien II en 384 – Ambroise réussit à mettre en échec ces essais de restauration : « Le culte païen ne faisait qu'unir Rome et les barbares dans l'ignorance de Dieu » *Ep.* 73, 7.

¹« Je fus arraché au bruit des querelles du forum et aux responsabilités redoutables de l'administration publique pour être appelé au sacerdoce », *De Pœnitentia*, II, 8, 67.

²« Veille, Seigneur, sur ton présent ; aie en ta garde le don que tu m'as fait malgré ma résistance », *Ibid.*, II, 8, 73 ; cf. aussi *Ep.* 63, 65.

³« Arraché aux magistratures et aux insignes de la fonction publique en vue du sacerdoce, [je dus] en même temps apprendre et enseigner », *De Officiis*, I, 1, 4.

La théologie politique

Selon cette idéologie, l'Empereur représente la suprême autorité religieuse aussi bien en matière de doctrine que de morale et de culte. Ses actes à lui échappent à tout jugement humain. Ambroise va ruiner cette double prétention : il rappelle à Valentinien II et à sa mère Justine qu'en matière de foi ce sont les évêques qui décident : « Si l'Empereur me demandait ce qui est à moi, mes terres, mon argent, je ne lui opposerais aucun refus, encore que tous mes biens soient aux pauvres. Mais les choses divines ne sont pas sous la dépendance de l'Empereur », *Ep.* 20, 8.

En 390, après une émeute sanglante à Thessalonique, l'Empereur Théodose envoie l'armée massacrer la foule rassemblée dans l'amphithéâtre de cette ville ; Ambroise lui rappelle qu'il n'est pas au-dessus de l'Église, mais dans l'Église, et exige qu'il se soumette à une pénitence publique : « Il pleura son péché publiquement dans l'église », *De la mort de Théodose* 33. En 388, Ambroise avait eu cependant un jugement inadéquat lors de l'affaire de Callinique à propos d'une synagogue.

#

En tant que pasteur d'âme, Ambroise est un inlassable enseignant qui poursuit sa formation tout en instruisant les autres. Il faisait communiquer ses auditeurs avec le philosophe Plotin, les exégètes d'Alexandrie (Origène, Philon¹, Athanase, Didyme) et le cappadocien Basile. Pourtant, sa culture se veut seulement instrumentale : elle vise à l'évangélisation et au salut. À ces yeux, la Bible suffisait à tout parce qu'elle a l'Esprit Saint pour auteur principal. Parmi les textes de l'Ancien Testament qu'il a fréquemment cités et commentés, viennent en premier la Genèse, les psaumes et surtout les Cantique des Cantique où il découvre l'union de l'âme et du Verbe ainsi que celle du Christ et de l'Église. Pour le Nouveau Testament, il a fait un commentaire suivi de l'Évangile selon S. Luc, et a paraphrasé la lettre aux Éphésiens : « Bois à ces deux calices, ceux de l'Ancien et du Nouveau Testaments, car dans les deux tu bois le Christ » *Expl.* I, 33.

Plusieurs des traités d'Ambroise sont l'écho des instructions qu'il dispensait aux vierges consacrées (4 traités), d'autres reflètent son enseignement aux clercs de l'Église de Milan auxquels il rappelle les devoirs de leur état et les vertus pour le remplir ; son grand traité à ce sujet s'intitule, après celui de Cicéron, *De Officiis (Des Devoirs)* : « Pour vous, [prêtres et diacres], que j'ai engendrés à l'Évangile, je ne nourris pas un amour moindre que si je vous avais eus dans le mariage » (I, 7, 24).

Avec Jérôme, Augustin et Grégoire le Grand, S. Ambroise est l'un des 4 Docteurs que l'Église latine vénère particulièrement. Il sait que la compréhension des Écritures n'est pas aisée. Il y a dans l'Ancien Testament des pages obscures qui ne reçoivent leur pleine lumière que dans le Nouveau. Le Christ en est la clef, le révélateur :

Grande est l'obscurité des Écritures prophétiques ! Mais si tu frappais avec la main de ton esprit à la porte des Écritures, et si tu examinais méticuleusement ce qui y est caché, tu commencerais peu à peu à trouver les sens des paroles, et il te serait ouvert non par d'autres mais par le Verbe de Dieu [...] parce que seul le Seigneur Jésus, dans son Évangile, a enlevé le voile des énigmes et des mystères de la Loi ; lui seul a donné la clef du savoir et nous a donné la possibilité d'ouvrir. *Expositio in Ps 118*, 13, 7

Dans nombre de ses écrits, à partir de la trilogie *De fide*, *De Spiritu Sancto* et *De incarnationis dominicæ sacramento*, Ambroise expose son enseignement sur la Trinité, sur laquelle il propose des considérations lucides qui serviront de modèle au développement ultérieur de la théologie trinitaire en Occident, sans toutefois oublier que le mystère de Dieu dépasse toujours notre compréhension et nos affirmations :

¹Il suit cet auteur de près dans 5 commentaires sur la Genèse : *De paradiso*, *De Cain et Abel*, *De Noe*, *De Abrahamo*, *De fuga sæculi*.

Nous avons en effet appris qu'il y a une distinction entre le Père et le Fils et le Saint-Esprit, non pas une confusion ; une distinction mais non pas une séparation ; une distinction, et non pas une pluralité [...] Par un divin et admirable mystère, le Père subsiste à jamais, le Fils subsiste à jamais, l'Esprit Saint subsiste à jamais [...] Nous connaissons la distinction, mais nous ignorons les secrets ; nous ne cherchons pas à connaître les causes, nous gardons les mystères. *De Fide*, V, 19, 228 ; IV, 8, 91

La spiritualité d'Ambroise est surtout christocentrée comme en témoigne le *De Virginitate* :

Le Christ est tout pour nous. Si tu veux guérir une blessure, il est le médecin ; si tu es brûlant de fièvre, il est la fontaine ; si tu es opprimé par l'iniquité, il est la justice ; si tu as besoin d'aide, il est la force ; si tu crains la mort, il est la vie ; si tu fuis les ténèbres, il est la lumière ; si tu cherches la nourriture, il est l'aliment. 16, 99

Avant tout moraliste, Ambroise est aussi mystique : « Celui qui se grise de l'Esprit est enraciné dans le Christ. Aussi est-ce une excellente ivresse, car elle produit la sobriété de l'esprit » (*De Sacramentis* V, 3, 17. De la Vierge Marie, il est un théologien raffiné et un chantre (cf. *Expos. Ev. Sec. Lucam* II, 26) : « Que l'âme de Marie soit en chacun pour magnifier le Seigneur, que l'esprit de Marie soit en chacun pour exulter en Dieu ». Si le Christ est le parfum éternel du Père, « Marie en fut imprégnée et, vierge, elle conçut ; vierge, elle engendra la bonne odeur : le Fils de Dieu » (*De Virg.* 65).

La mort d'Ambroise : « Je n'ai pas peur de mourir car nous avons un Seigneur qui est bon » (*Vita* 45) : paroles prononcées sur le lit de sa dernière maladie.

Vita 47, p. 97

ŒUVRES

« On ne peut rien comprendre à une telle œuvre si l'on n'y perçoit pas une conversation à trois voix : Dieu qui enseigne dans les Écritures, l'évêque qui les interprète, le lecteur-auditeur qui s'étonne et qui questionne » Hervé SAVON. Ambroise est peu traduit parce qu'il est peu aisé à traduire.

Correspondance

91 lettres : les plus importantes sont celles aux Empereurs et à Marcelline, sa sœur ; c'est à elle surtout qu'il donne un récit détaillé de l'invention des martyrs Gervais et Protas et de la translation de leurs reliques (*Ep.* 77).

Écrits exégétiques

Commentaire de l'Évangile selon S. Luc : œuvre considérable en 10 livres.

Apologie du prophète David : Bien que l'ouvrage se présente dans sa forme extérieure comme une plaidoirie, dans laquelle Ambroise cherche à excuser le double crime de David, lorsqu'il fut séduit par la beauté de Bersabée, l'*Apologia* n'est pas un exercice de rhétorique, mais une homélie en forme d'exégèse du psaume 50, en grande partie inspirée des commentaires de Didyme et d'Origène sur ce même psaume.

L'Hexaméron : 6 livres sur la beauté de la création ; ouvrage inspiré de celui de S. Basile :

Qu'ici s'achève notre discours car le sixième jour est accompli et la totalité de l'œuvre du monde a pris fin, je veux parler de l'homme dans sa perfection, en lui est le principe de tous les êtres animés et en quelque sorte la totalité de l'univers et toute la beauté de la créature de ce monde. Certes, faisons silence car Dieu s'est reposé de toutes les œuvres de ce monde. Il s'est reposé dans la retraite du cœur de l'homme, il s'est reposé dans son esprit, dans sa pensée... Je rends grâce au Seigneur notre Dieu dont l'œuvre fut telle qu'il s'y reposa ! Il fit le ciel et je ne lis pas qu'il s'y reposa. Il fit le soleil et la lune et les étoiles et là non plus, je ne lis pas qu'il s'y reposa, mais voici que je lis qu'il fit l'homme et alors, oui, il se reposa parce qu'il avait quelqu'un à qui il pût pardonner ! 10, 75

***Sur le Paradis ; Caïn et Abel ; Noé ; Abraham ; Interpellation de Job et de David ; Joseph
Les Bénédiction des Patriarches***

Élie et le jeûne
Naboth
Tobie

Textes consacrés à la
morale sociale et éco-
nomique

Isaac et l'âme : plus un commentaire du *Cantique des cantiques* que de la Genèse – le Christ aime l'Église que préfigure Rébecca. Ambroise y parcourt les étapes de la croissance spirituelle qui nécessite un long et exigeant chemin d'ascèse et de purification : « [L'âme-épouse] prend à l'intérieur d'elle-même le Verbe, afin d'être enseignée par Lui » 8, 71.

Discours sur 12 psaumes

Discours sur le psaume 118 : consacré aux noces du Christ et de l'Église, et à l'union de l'âme avec Dieu, qui sont préparées par la vie vertueuse. « L'âme du juste est l'épouse du Verbe » Serm. 6, 8.

Jacob et la Vie bienheureuse : Ce traité, publié à la fin du IV^e s., rassemble plusieurs prédications d'Ambroise. Il y adapte aussi bien le IV^e Livre des Maccabées, qui transforme les héros juifs en figures des martyrs chrétiens, que le traité *Sur le Bonheur* de Plotin. Tout gravite autour de la lettre aux Romains, par laquelle Ambroise invite païens et juifs à s'ouvrir aux leçons de l'Évangile et à la Grâce du Christ. La réflexion théorique du livre I est illustrée au livre II par une exégèse sélective de la vie du patriarche Jacob, le lutteur en qui les épreuves de la vie n'altèrent pas un bonheur garanti par le lien privilégié qu'il entretient avec Dieu. Ce petit manuel de sagesse chrétienne rappelle quelques fondements intangibles de la conduite humaine – le rôle de la droite raison dans la quête de la sagesse, la liberté de la volonté humaine face au mal – et décrit les chemins ardu du bonheur, qui réside moins dans les vaines satisfactions de ce monde que dans un effort constant pour aller au-delà des limites d'une existence fragile et précaire, en cherchant l'unité de l'être dans un dépassement qui porte le nom du Christ.

Écrits dogmatiques

De fide ad Gratianum : En 378, Gratien, âgé de moins de vingt ans écrivit à Ambroise, pour lui demander de l'éclairer sur la foi. Il craignait l'influence de son oncle Valens, arien, et voulait en savoir plus sur le dogme de la divinité du Verbe.

De Spiritu Sancto : En 381, l'année même où se tenait le concile de Constantinople, Ambroise dédie encore ce traité à Gratien. S'inspirant de la théologie grecque (S. Basile et Didyme d'Alexandrie), il affirme l'identité d'essence du Saint-Esprit avec le Père et le Fils.

De incarnationis dominicae sacramento : contre les hérésies arienne et apollinariste.

Les Mystères et Les Sacrements : catéchèses sur les sacrements de l'initiation chrétienne où le mystère est indiqué à l'aide d'images poétiques et de figures tirées de l'Écriture : « C'est une mort, non pas la réalité d'une mort physique, mais en symbole. Quand tu te plonges dans la fontaine, tu assumes la ressemblance de Sa mort et de Sa sépulture, tu reçois le sacrement de Sa Croix », *De Sacramentis*, II, 7, 23.

Explication du Symbole : *Fuit passibilis caro, non divinitas* (4, SC 25^{bis}, p. 49).

Écrits ascétiques et moraux

Pour les vierges et les veuves :

- ❖ ***De Virginibus*** (377) : premier écrit que l'on puisse dater ; il est remarquable qu'il soit écrit par des femmes ; Marcelline, sœur d'Ambroise, est la dédicataire ; celle-ci est ensevelie à Milan, auprès de son frère dans la basilique Ambrosiana (S. Ambrogio).

- ❖ *De la virginité*
- ❖ *De l'instruction d'une vierge*
- ❖ *Exhortation à la virginité Exhortation aux veuves*

Sur la Pénitence (2 livres) : exemple insigne de la mesure et de la fermeté avec lesquelles Ambroise résout les problèmes concrets que pose la vie des Églises au IV^e s. Ces livres s'insurgent contre le rigorisme des novatiens. Ils révèlent le cœur d'Ambroise : « Chaque fois que quelqu'un venait lui confesser ses fautes, il pleurait au point d'arracher des larmes au pénitent lui aussi » (*Vita* 30) ; « Je n'étais pas digne d'être évêque et je le savais [...] Celui donc, Seigneur, que vous avez appelé au sacerdoce tandis qu'il se perdait, maintenant qu'il est évêque, ne le laissez pas périr. Et avant tout, donnez-moi de savoir compatir affectueusement aux pécheurs. Chaque fois que le péché d'un coupable m'est révélé, que je sache prendre ma part de sa douleur. Au lieu de le reprendre avec hauteur, que je sache m'affliger et pleurer » (*De Pœnitentia* 11, 8, 73).

Sur les devoirs [des clercs] : divisé en trois livres comme celui de Cicéron, mais ce parallélisme ne fait que mieux ressortir l'antithèse des deux morales.

Oraisons funèbres

de Théodose († 395) : manifeste de théologie politique.

de Valentinien II († 392) : document important sur sa sensibilité d'évêque.

Sur la mort de Satyrius († 378) : texte qui unit sensibilité antique, philosophie de Platon et piété chrétienne. L'affection qui unissait Ambroise à son frère, avocat puis gérant de la maison épiscopale, est remarquable.

De fide resurrectionis : Discours de consolation sur la résurrection future qu'Ambroise prononça sept jours plus tard devant le tombeau de son frère. Extrait du livre II du *De Fide* repris dans les Actes du Concile d'Éphèse [431] et de Chalcédoine [451] ainsi que par le Synode du Latran de 649 :

Maintenons la distinction entre la nature divine et la chair. Dans l'une et l'autre, c'est le seul Fils de Dieu qui parle, parce que l'une et l'autre natures se trouvent dans le même. Mais si c'est le même qui parle, il ne parle cependant pas toujours d'une même manière. Observe maintenant en lui la gloire de Dieu, et maintenant les passions de l'homme. En tant que Dieu, il dit les choses qui sont de Dieu, parce qu'il est le Verbe ; en tant qu'homme, il dit les choses qui sont de l'homme, parce qu'il parle en la substance qui est mienne. 9, 77

Hymnes

Ambroise est considéré comme le créateur de l'hymnologie occidentale⁵.

On dit que le peuple a été comme ensorcelé par le charme de mes hymnes. Il en est bien ainsi, je ne le nie pas. C'est un grand charme, le plus puissant de tous. Qu'y a-t-il en effet de plus puissant que de confesser la Trinité [...] Tous ont appris à louer en vers le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Ils sont donc tous devenus des maîtres, ces gens qui pouvaient à peine être des disciples. *Contre Auxence* = *Ep. 75A, 34*

À ces hymnes, à ces cantiques célestes, quel torrent de pleurs faisaient jaillir de mon âme violemment remuée les suaves accents de votre Église ! Ils coulaient dans mon oreille, et versaient votre vérité dans mon cœur ; ils soulevaient en moi les plus vifs élans d'amour. [...] L'Église de Milan venait d'adopter cette pratique consolante et sainte, ce concert mélodieux où les frères confondaient avec amour leurs voix et leurs cœurs. Il y avait à peu près un an, Justine, mère du jeune empereur Valentinien, séduite par l'hérésie des Ariens, persécutait votre Ambroise. Le peuple fidèle passait les nuits dans l'église, prêt à mourir avec son évêque, votre serviteur. [...] Alors, pour préserver le peuple des ennuis de sa tristesse, il fut décidé que l'on chanterait des hymnes et des psaumes, selon l'usage de l'Église d'Orient, depuis ce jour continué parmi nous, et imité dans presque toutes les parties de votre grand bercail. S. Augustin, *Les Confessions*, IX, 6, 14 – 7, 15

⁵« Ces pièces sont les plus parfaites de toute la poésie latine chrétienne de l'Antiquité », *Hymnes*, dans « Patrimoine du christianisme », 1992, Cerf.

Quatre faits sont à retenir de ce texte des *Confessions* : **1)** le chant des hymnes est devenu officiel dans la liturgie milanaise ; **2)** les hymnes sont associées aux psaumes ; **3)** cet usage est basé sur celui des liturgies orientales ; **4)** les hymnes se sont vite répandues en Occident.

Comme le psaume, l'hymne est une louange à Dieu, mais à la différence du psaume il inclut une confession de la foi au Christ et au Dieu Trinité. Dans un souci pastoral face à l'arianisme, Ambroise inclut, dans la plupart de ses hymnes, une profession de foi trinitaire, et d'abord l'affirmation de l'égalité du Père et du Fils. Il insiste sur la valeur préceptive du chant des psaumes et des hymnes :

Dans le psaume, enseignement et charme de la beauté rivalisent ; dans le même temps, on chante pour en retirer du plaisir, et l'on apprend pour s'instruire : car les préceptes trop rudes ne sont pas durables, tandis que ce que l'on reçoit avec agrément, une fois répandu à l'intérieur du cœur, ne s'en échappe habituellement pas. *Sur le Psaume 1, 5*

Extraits du commentaire d'Ambroise sur le Ps 118 :

Si suave que soit toute doctrine morale, c'est surtout par la suavité de la poésie et de la douceur de la psalmodie qu'elle délecte les oreilles et charme l'esprit [...] Son discours [sur le Psaume 118, David] l'a distribué au moyen de chacune des lettres hébraïques, de sorte que, de même que l'esprit des enfants est entraîné à l'étude au moyen des premiers éléments des lettres, nous soyons entraînés, nous, à bien vivre par les éléments de celles-ci. *Prologue*

Le psalmiste ne dit pas en premier lieu : « Ceux qui scrutent ses témoignages », [...] mais « heureux ceux qui sont immaculés en leur voie ». C'est la vie en effet qu'il convient de rechercher avant la doctrine. Une vie bonne et sans doctrine a sa grâce propre, alors qu'incomplète est la doctrine sans la vie. I, 2

Cette vie dans le corps est l'ombre de la vie et son image, non la vérité. [...] Nous vivons donc à l'ombre, et c'est à l'ombre que nous gardons les paroles de Dieu. Pour nous servir d'un exemple, les hommes étaient à l'ombre de la Loi quand ils gardaient le Sabbat, ombre des choses futures [...] Nous aussi, vivant maintenant selon l'évangile, nous suivons l'ombre des paroles de Dieu. Nathanaël nous est représenté sous le figuier (Jn 1, 48). III, 18.19

Un remède à l'ennui : telle est la Parole de Dieu ; elle défend l'âme du sommeil, l'esprit de la torpeur.

IV, 15

DOCTRINE

La tournure d'esprit d'Ambroise est toute romaine : les questions morales et pratiques l'occupent de préférence. Il traite bien sûr de questions dogmatiques, les devoirs de sa charge et les nécessités du temps l'exigeaient, mais il ne s'élève pas à de hautes spéculations. Il lui suffit d'ordinaire de développer l'argument scripturaire et traditionnel.

Dans ses écrits exégétiques, qui constituent une partie considérable de son œuvre et qui furent d'abord des homélies, Ambroise n'a pas pour but premier d'exposer le sens littéral de l'Écriture, auquel il préfère les sens allégoriques et moraux. Il s'inspire d'Origène et volontiers aussi de Philon.

L'Église : Elle est « la cité de Dieu » (*In Psalm. CXVIII*, serm. XV, 35, P. L. XV, col. 1422) et il n'est pas de pardon pour ceux qui s'en séparent (*De pœnitentia*, I, II, c. IV, P. L. XVI, col. 503). Ambroise a loué l'inviolable pureté de la foi romaine : *Credatur symbolo apostolorum quod ecclesia Romana semper custodit et servat* (*Epist.*, XLII, 5, P. L. XVI, col. 1125). On n'a de part à l'héritage de Pierre qu'à la condition d'être attaché à son siège (*De pœnit.*, I, I, c. VII, 33, P. L. XVI, col. 476). Pierre, par la confession qu'il fit de la divinité de son maître, mérita d'être préféré à tous les apôtres : « Où est Pierre, là est l'Église ; où est l'Église, la mort n'est pas, mais bien la vie éternelle » (*In Psalm. XL*, 30, P. L. XIV, col. 1082).

L'Écriture sainte : Ambroise range le IV^e livre d'Esdras parmi les Écritures et il aime à le citer (*Epist.*, XXXIV, *ad Horontianum*, 2, P. L. XVI, col. 1074 ; *De bono mortis*, c. XXI, P. L. XIV, col.

560-563) ; il les regarde comme la Parole de Dieu ; cette Parole, les hérétiques s'en emparent sans aucun droit, l'interprètent à leur guise et l'altèrent (*In Lucam*, l. IV, n. 25, 26, *P. L.* XV, col. 1619).

Trinité et Incarnation : Ambroise a exposé et défendu, avec constance et précision, les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la divinité de Jésus-Christ. Nul n'a mieux justifié l'usage de la *communio des idiomes* (cf. *De fide ad Gratianum Augustum*, I II, c. VII, *P. L.* XVI, col. 570-571) ; ce passage a été allégué par les Pères du concile de Chalcédoine et par S. Léon le Grand (*Epist.*, CXXIV, *P. L.* LIV, col. 1061-1068 ; *De Incarnationis dominicæ sacramento lib.*, c. V, *P. L.*, t. XVI, col. 827). Nul non plus ne s'est mieux expliqué sur les deux volontés du Sauveur (*In Lucam*, l. X, n. 60, *P. L.*, t. XV, col. 1819 ; *De fide ad Gratianum Augustum*, l. II, c. VII, *P. L.*, t. XVI, col. 570).

Maternité divine : Ambroise a proclamé ce dogme : *Quid nobilius Dei matre ?* (*De virginibus*, l. II, c. II, *P. L.*, t. VI, col. 209). Il a affirmé la perpétuelle virginité de Marie (*De virginibus*, l. II, c. II ; *De institutione virginis*, c. VIII, *P. L.*, t. XVI, col. 320).

Anges : La doctrine d'Ambroise sur les anges demande quelque explication ; quand il dit : *non angelis immortalis est naturaliter* (*De fide*, l. III, c. III, *P. L.*, t. XVI, col. 593), il distingue de l'immortalité essentielle à Dieu celle que Dieu communique à ses créatures. Aux trois anges nommés dans l'Écriture, Michel, Gabriel, Raphaël, Ambroise en ajoute un quatrième, Uriel, qu'il ne connaissait que par le IV^e livre d'Esdras (v. 20). Trop fidèle au texte des Septante, Ambroise a attribué la chute des anges à l'amour qu'ils avaient conçu pour les femmes (*De virginibus*, l. I, c. VIII, *P. L.*, t. XVI, col. 203).

Péché originel : Ambroise confesse le péché originel (*De fide resurrectionis*, l. II, n. 6, *P. L.*, t. XVI, col. 1317) ; il proclame la nécessité de la grâce, fruit du sang de Jésus-Christ (*De Jacob et vita beata*, l. I, c. VI, n. 21, *P. L.*, t. X, col. 607) ; il en proclame aussi la miséricordieuse universalité (*De Spiritu Sancto*, l. I, n. 16-17, *P. L.*, t. XVI, col. 708 ; *De paradiso*, c. VIII, *P. L.*, t. XIV, col. 292 ; *De Caïn et Abel*, l. II, c. III, *P. L.*, t. XVI, col. 346 ; *De fide*, l. III, c. VIII, *P. L.*, t. XVI, col. 601 ; *De Spiritu Sancto*, l. I, Prolog., 17, 18, *P. L.*, t. XVI, col. 708).

Sacrements : Ambroise est le témoin de la doctrine sacramentaire de l'Église. Il n'y a dans l'Église qu'un seul baptême (*Epist.*, LXXII, *P. L.*, t. XVI, col. 1248) ; ce baptême est nécessaire (*Lib. de mysteriis*, c. IV, *P. L.*, t. XVI, col. 394) ; le martyr peut le suppléer, et le désir aussi (*De obitu Valentiniani*, *P. L.*, t. XVI, col. 1374-1375). Les évêques, les prêtres sont les ministres du baptême, mais l'efficacité ne dépend pas de la vertu du ministre (*Non mundavit Damasus, non mundavit Petrus, non mundavit Ambrosius, non mundavit Gregorius ; nostra enim servitia, sed tua sunt sacramenta* (*De Spiritu Sancto*, l. I, Prolog., 18, *P. L.*, t. XVI, col. 708).

Les témoignages rendus par Ambroise au dogme eucharistique sont nombreux et précis. La parole consécatoire est toute-puissante : ... *Sacramentum istud quod accipis, Christi sermone conficitur. Ipse clamat Dominus Jesus : Hoc est corpus meum. Ante benedictionem verborum caelestium alia species nominatur, post consecrationem corpus significatur. Ipse dicit sanguinem suum. Ante consecrationem aliud dicitur, post consecrationem sanguis nuncupatur...* (*De mysteriis*, c. IX, 52-54, *P. L.*, t. XVI, col. 406-407). Ambroise allègue les divers miracles bibliques qui préparaient les âmes à admettre le mystère de la transsubstantiation. L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement ; elle est aussi un sacrifice où le Sauveur s'offre lui-même par la main du prêtre (*In Psalm. XXXVIII enarr.*, 25, *P. L.*, t. XIV, col. 1052 ; *In Luc.*, l. I, c. I, 28, *P. L.*, t. XIV, col. 1545 ; *De officiis ministrorum*, l. I, c. XLI, *P. L.*, t. XVI, col. 84).

Tout le traité *De pœnitentia* expose, avec la discipline propre au temps où vivait Ambroise, la doctrine catholique sur le sacrement de la réconciliation. Il y est fait mention de l'aveu des fautes secrètes : *Si quis igitur occulta crimina habens, propter Christum tamen studiose penitentiam egeri* (*De pœnitentia*, l. I, c. XVI, 90, *P. L.*, t. col. 493). Son biographe, Paulin, nous a appris avec quelle miséricorde l'évêque accueillait les pécheurs (*Vita S. Ambrosii*, n. 39, *P. L.*, t. XIV, col. 40).

L'évêque de Milan, qui a tant glorifié la virginité, n'a point méconnu cependant la haute dignité du mariage chrétien (*De virginibus*, l. I, c. VII, 34-35, *P. L.*, t. XVI, col. 198-199 ; *Epist.*, XLII, n. 3, *P. L.*, t. XVI, col. 1124). Ambroise déclare indissoluble le lien conjugal (*De Abraham*, l. I, c. VII, 59, *P. L.*, t. XIV, col. 442 ; *In Lucam*, l. VIII, *P. L.*, t. XV, col. 1766) ; il détourne les chrétiens des alliances avec les infidèles ou les hérétiques (*De Abraham*, l. I, c. IX, n. 84, *P. L.*, t. XIV, col. 450, 451 ; *In Luc.*, l. VIII, *P. L.*, t. XV, col. 1765 ; *Epist.*, XIX, 7, *P. L.*, t. XVI, col. 984-985). Dans cette lettre XIX, Ambroise décrit d'un trait rapide la pompe religieuse du mariage.

Culte des saints et des reliques : On sait la confiance qu'Ambroise avait dans l'intercession des saints (*De viduis*, c. IX, 54, *P. L.*, t. XVI, col. 250, 251) ; l'honneur qu'il rendait à leurs reliques, (*Exhortatio virginitatis*, c. II, *P. L.*, t. XVI, col. 339). Le témoignage qu'il rend aux miraculeuses guérisons accomplies par les reliques des saints Gervais et Protais est célèbre (*Epist.*, XXII, 17, *P. L.*, t. XVI, col. 1024).

Eschatologie : Un passage de l'œuvre d'Ambroise l'a fait soupçonner de millénarisme (*In Ps. I enarr.*, 54, *P. L.*, t. XIV, col. 950, 951). Sous l'influence du IV^e livre d'Esdras qui répartissait les âmes des morts en divers réceptacles d'où elles ne doivent sortir qu'au dernier jour pour recevoir leur salaire, il dit quelque part que l'âme séparée du corps est en suspens sur sa destinée qui sera fixée seulement au jugement futur (*De Caïn et Abel*, l. II, c. LI, *P. L.*, t. XIV, col. 544). Ambroise semble aussi laisser entendre, que tous les fidèles, quelles qu'aient été les défaillances de leur vie, arriveront finalement au salut (*In ps. CXVIII enarr.*, n. 56, *P. L.*, t. XIV, col. 952). Sur ces divers points, ou l'Église ne s'était pas encore prononcée avec une précision souveraine, ou du moins Ambroise ne saisissait pas avec une pleine clarté l'enseignement de l'Église. Mais les textes abondent où l'évêque de Milan affirme toute la doctrine catholique sur les fins dernières. Il confesse en maint endroit l'éternité des peines (*De lapsu virginis*, c. VIII, *P. L.*, t. XVI, col. 376 ; *De bono mortis*, c. II, 5, *P. L.*, t. XIV, col. 542 ; *In ps. CXVIII*, serm. XX, n. 58, *P. L.*, t. XV, col. 1052). Il ne songe pas à exempter de l'éternel châtement les chrétiens prévaricateurs lorsqu'il s'écrie : *Si nihil argenti in me inventum fuerit, heu me ! In ultima inferni detrudar aut ut stipula totus exurar.* (*In ps. CXVIII enarr.*, n. 13, *P. L.*, t. XV, col. 1487). Devançant la décision de Benoît XII, il reconnaît que les âmes justes qui n'ont plus rien à expier sont immédiatement admises à la vision béatifique (*In Luc.*, l. X, 92, *P. L.*, t. XV, col. 1827 ; *Epist.*, XXII, *De bono mortis*, c. XI, 48, *P. L.*, t. XIV, col. 561). Enfin, il a plus d'une fois attesté l'usage de la prière pour les morts (*Epist.*, XXIX, n. 4, *P. L.*, t. XVI, col. 1090 ; *De obitu Theodosii*, n.37, *P. L.*, t. XVI, col. 1397).